



National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

Mind the Disruption

TRANSCRIPTION DE L'ÉPISODE DU BALADO
ET DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

SAISON 2 | ÉPISODE 1

Disruption en matière de racisme environnemental

Épisode diffusé le
13 février 2024



Mind the Disruption est un balado sur les gens qui refusent d'accepter les choses telles qu'elles sont et qui poussent pour que tout le monde puisse vivre en meilleure santé. Des gens comme vous et moi, qui aspirent à créer un monde plus juste et en meilleure santé.

Dans la deuxième saison de *Mind the Disruption*, nous explorons **les mouvements sociaux pour la justice sociale** : des groupes de personnes travaillant ensemble à construire un pouvoir collectif de changement. Tout au long de la saison, nous nous sommes plongés dans les approches visant à faire progresser l'équité raciale, à appliquer l'intersectionnalité, à renforcer le pouvoir communautaire et à travailler ensemble. Dans chaque épisode, nous citons des actions concrètes que la santé publique peut entreprendre pour travailler avec les autres au service des mouvements sociaux pour la justice sociale.

Le présent document accompagne l'enregistrement de l'épisode et est disponible en français et en anglais. Il offre une façon différente d'interagir avec le balado. Il comprend une transcription écrite de l'épisode 1 avec des citations clés, des ressources connexes et des questions de discussion pour susciter la réflexion, le partage et l'action.

ANIMATRICE



BERNICE YANFUL

Bernice Yanful Ph. D. est spécialiste du transfert des connaissances au Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS) et elle travaillait auparavant comme infirmière en santé publique en Ontario. Bernice se consacre à l'avancement de l'équité en santé, en mettant particulièrement l'accent sur les systèmes alimentaires.

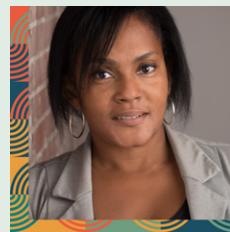


INVITÉES DU BALADO*



INGRID WALDRON

Ingrid Waldron Ph. D., professeure et titulaire de la Chaire HOPE sur la paix et la santé dans le cadre du programme Global Peace and Social Justice à l'Université McMaster, est la fondatrice et directrice générale du projet ENRICH (Environmental Noxiousness, Racial Inequities and Community Health), et cofondatrice et codirectrice de la Coalition canadienne pour la justice environnementale et climatique (CCECJ). Ses recherches portent sur les effets sur la santé physique et mentale des inégalités sociales et de la discrimination dans les communautés noires, autochtones et autres communautés racisées, notamment la maladie mentale, la démence, le racisme environnemental et les inégalités liées aux changements climatiques et la COVID-19. Ses travaux de recherche et de plaidoyer, ainsi que son livre paru en 2018, *There's Something in the Water : Racisme environnemental in Indigenous and Black Communities* et son documentaire du même nom diffusé sur Netflix en 2020 ont joué un rôle déterminant dans la sensibilisation et la lutte contre le racisme environnemental.



D^{RE} GAYNOR WATSON-CREED

D^{re} Gaynor Watson-Creed, est la doyenne associée, Serving and Engaging Society, de la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie, et professeure adjointe au Département de santé communautaire et d'épidémiologie. Médecin spécialiste de la santé publique, elle compte 18 ans d'expérience, ayant été médecin hygiéniste dans la région d'Halifax et médecin hygiéniste en chef adjoint pour la Nouvelle-Écosse. Elle siège par ailleurs à plusieurs conseils nationaux pour la santé des populations à titre de présidente ou de membre, et elle a été nommée au conseil consultatif de l'Institut de la santé publique et des populations des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en 2023. Elle s'emploie activement à promouvoir les services de santé publique de haute qualité et les soins anti opprressifs au Canada.

* Les invitées ont fourni le contenu du texte servant à les présenter.

DESCRIPTION DE L'ÉPISODE

En tant que fondatrice et directrice générale du projet ENRICH (Environmental Noxiousness, Racial Inequities and Community Health), Ingrid Waldron, Ph. D., travaille aux côtés des communautés afro-néo-écossaises et mi'kmaqs pour perturber le racisme environnemental, un aspect nécessaire du mouvement pour la justice environnementale. Dans cet épisode, Ingrid Waldron situe le racisme environnemental comme un problème urgent d'équité en santé et explique comment le projet ENRICH renforce le pouvoir des communautés grâce à des partenariats significatifs, à la recherche et à l'action collective. La D^{re} Gaynor Watson-Creed, ancienne médecin hygiéniste, réfléchit ensuite à la manière dont la santé publique peut mieux répondre aux besoins des communautés dont la santé est affectée par le racisme systémique.

DANS CET ÉPISODE

- 4 [Présentation de la saison 2](#)
- 4 [Réfléchissez-y!](#)
- 5 [Présentation de cet épisode](#)
- 7 [Discussion avec Ingrid Waldron](#)
- 9 Le cas de Shelburne
- 12 Les cinq principes du racisme environnemental
- 13 Sensibiliser et surmonter la procrastination fondée sur la race
- 17 Des partenariats pour la recherche dans les communautés
- 18 Efforts législatifs et conseils aux intervenants
- 21 [Discussion avec la Dr^e Gaynor Watson-Creed](#)
- 22 Importance et limites des investigations sur les groupes
- 24 Les données de surveillance et ce qu'elles impliquent
- 26 Évolution des pratiques de santé publique
- 27 [Retour sur l'épisode](#)
- 28 [Questions de réflexion](#)



CITATIONS DE LA SAISON 1

JENNIFER SCOTT

Je pense que si je sors travailler, c'est la mort à coup sûr. ([Saison 1, épisode 1](#))

PAUL TAYLOR

C'est une série d'injustices qui permettent à certaines personnes d'accéder aux aliments auxquels d'autres personnes accèdent difficilement. ([Saison 1, épisode 5](#))

SAMIYA ABDI

Les gens s'enlisent dans le paradigme de l'impuissance. ([Saison 1, épisode 3](#))

HARLAN PRUDEN

Demandez-vous toujours « pourquoi ». ([Saison 1, épisode 6](#))

SUME NDUMBE-EYOH

J'ai eu parfois l'impression que j'allais peut-être être congédiée. ([Saison 1, épisode 2](#))

SAROM RHO

C'est l'instant où nous refusons. ([Saison 1, épisode 4](#))

HEATHER LOKKO

Si nous ne créons pas intentionnellement un certain malaise, les choses ne changeront pas. Le statu quo perdurera, ce qui est inacceptable. ([Saison 1, épisode 8](#))



PRÉSENTATION DE LA SAISON 2

BERNICE YANFUL (CCNDS)

Bonjour et bienvenue à la deuxième saison de Mind the Disruption. Je m'appelle Bernice Yanful. Je suis spécialiste du transfert des connaissances au Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, un organisme qui met les connaissances en pratique dans le but d'améliorer la santé de tout le monde. J'ai également travaillé comme infirmière en santé publique dans un service de santé publique de l'Ontario et j'ai récemment terminé mes études doctorales à l'Université de Toronto.

Cette saison, nous discutons des mouvements sociaux pour la justice sociale : des groupes de personnes travaillant ensemble à construire un pouvoir collectif de changement et de santé pour tous. Nous nous intéresserons à une gamme de sujets avec des gens de partout au Canada. Nous parlerons de l'environnement, du statut d'immigration, de l'alimentation, de la naissance, du handicap et de la pauvreté. Nous parlerons également de racisme, de capitalisme et de colonialisme. Et enfin, nous parlerons des solutions et du pouvoir de l'action collective.

Dans chaque épisode, vous entendrez parler d'une personne disruptrice – quelqu'un qui refuse d'accepter les choses telles qu'elles sont. Cette personne voit une situation injuste ou inéquitable, et prend des mesures audacieuses et courageuses, souvent face à une résistance active. Elle travaille avec d'autres personnes pour perturber le statu quo, car elles partagent la conviction profonde qu'un monde meilleur est possible. Vous entendrez également une deuxième personne invitée, quelqu'un qui réfléchira à la façon dont la santé publique peut faire les choses différemment et mieux. À la fin de chaque épisode, nous citerons quelques actions concrètes que la santé publique peut entreprendre pour travailler avec d'autres au service des mouvements sociaux pour la justice sociale.

REBECCA CHEFF (CCNDS)

Ce balado est produit par le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Nous aidons la communauté canadienne de la santé publique à aborder les déterminants structurels et sociaux de la santé et à faire progresser l'équité en santé. Nous faisons partie de l'un des six Centres de collaboration nationale en santé publique qui travaillent partout au Canada. Nous sommes financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Nous sommes accueillis par l'Université St. Francis Xavier, qui se trouve en Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple micmac. Ce balado s'inscrit dans le cadre de l'engagement de notre organisation à affronter les systèmes d'oppression qui se croisent et à cerner des possibilités concrètes de perturber le racisme et le colonialisme. Les points de vue exprimés dans ce balado ne reflètent pas forcément ceux de notre organisme de financement ou de notre organisme hôte.

RÉFLÉCHISSEZ-Y!

Avant d'écouter cet épisode ou d'en lire la transcription, nous vous invitons à réfléchir à votre compréhension actuelle du racisme environnemental.

- Aviez-vous entendu cette expression auparavant? Que savez-vous à ce sujet?
- Qu'avez-vous appris à ce sujet à l'école, au travail, dans votre vie ou dans les médias?
- Comment votre travail est-il lié à cette question?

PRÉSENTATION DE CET ÉPISODE

« Cela a beaucoup à voir avec ce que nous appelons souvent une mort lente vs une morte rapide ». Vous savez, [c'est comme pour] George Floyd : une mort rapide, viscérale, qui vous touche, que vous pouvez voir. Les enjeux environnementaux : une mort lente, qu'on ne peut pas vraiment voir. C'est très subtil, et cela se produit au fil du temps. Vous pouvez en mourir, tout comme vous pouvez mourir lorsqu'un policier vous étrangle. Mais cela n'engendre pas de réaction viscérale, donc cela n'attire pas l'attention. » (Traduction libre)

INGRID WALDRON

BERNICE (NARRATION)

C'était la formidable Ingrid Waldron, titulaire de la Chaire HOPE sur la paix et la santé de l'Université McMaster, qui évoquait la nécessité d'accorder plus d'attention et d'agir davantage contre le racisme environnemental. Ingrid se décrit comme une scientifique sociale, chercheuse interdisciplinaire, enseignante, militante communautaire, auteure et productrice de films. Depuis plus de dix ans, Ingrid travaille auprès de communautés noires, autochtones et d'autres communautés racisées pour mettre fin au racisme environnemental dans le cadre d'un mouvement social plus large pour la justice environnementale.

Après m'être entretenue avec Ingrid, j'ai discuté avec la Dr^e Gaynor Watson-Creed, médecin, dirigeante en santé publique et ardente militante pour l'équité en santé.

Prenons une minute pour décortiquer le mouvement pour la justice environnementale au Canada. Les communautés noires et autochtones et les autres communautés racisées sont mobilisées depuis

longtemps pour la justice environnementale – c'est-à-dire le droit d'être traités équitablement et protégés contre les déchets toxiques environnementaux, et de participer concrètement aux décisions qui affectent leur vie.

LOUISE DELISLE | Lorsque nous sommes arrivés ici, ils ont décidé d'aménager une décharge où tout a été transporté. Il y avait des parties de corps, de la nourriture, des animaux, de tout et n'importe quoi.

MICHELLE FRANCIS-DENNY | On craignait les répercussions sur l'environnement.

MICHELLE FRANCIS-DENNY | [tousse] C'est l'odeur que nous sentons dans notre communauté.

MICHELLE PAUL | D'un seul coup d'œil, et en un seul instant, vous comprendrez pourquoi nous sommes ici.

LOUISE DELISLE | Dans quelle mesure le racisme environnemental a affecté cette communauté. Cela nous tue.

(bande-annonce officielle du film *There's Something in the Water*)

BERNICE (NARRATION)

Nous venons d'entendre les voix de dirigeants des communautés afro-néo-écossaises et mi'kmaqs. Vous avez probablement entendu parler de l'eau contaminée et de ses conséquences sur la communauté noire de Flint, au Michigan. Mais avez-vous entendu parler aussi de l'air, de l'eau et des sols contaminés qui continuent de mettre en péril les personnes de race noire, les Autochtones et d'autres personnes racisées ici même, au Canada? Ou de la résistance à laquelle ces communautés doivent faire face lorsqu'elles demandent le nettoyage des lieux?

Ce problème a un nom. Il s'agit du racisme environnemental, et il s'agit d'une forme d'injustice environnementale. On parle ici de choix intentionnels de l'emplacement d'un dépotoir, d'un abattoir ou d'une usine de papier tout près de communautés racisées.

Le racisme environnemental inquiète un peu partout au Canada et dans l'épisode d'aujourd'hui, nous nous concentrerons sur la Nouvelle-Écosse, où des gens de communautés comme Africville, Shelburne, Pictou Landing, ou de la Première Nation Acadia ont été exposés de manière disproportionnée à de la contamination environnementale et à de la pollution industrielle toxique.

La sénatrice Wanda Thompson Bernard, première femme afro-néo-écossaise à avoir été nommée au Sénat canadien, est revenue sur l'histoire d'Africville dans une récente allocution :

HONORABLE WANDA THOMAS BERNARD |

Permettez-moi de vous dire qu'il y a de nombreuses collectivités comme Flint (Michigan) ici même au Canada, où, dans bien des cas, les conditions de vie sont délétères. L'un des exemples les plus connus de racisme environnemental envers une localité marginalisée du Canada est le cas d'Africville...

Africville était une localité dynamique où vivaient des Afro-Néo-Écossais. Une décharge à ciel ouvert a été créée à 350 mètres de cette localité côtière. Les habitants n'avaient pas l'eau potable. Africville

a existé pendant 170 ans. Au cours de cette période, un chemin de fer traversant la localité a été construit et l'explosion d'Halifax y a causé des dommages. Un hôpital traitant les maladies infectieuses y a été construit à proximité, ainsi qu'une fosse d'enfouissement de matières à vidange, une prison et un abattoir. C'est aussi l'endroit qu'on a choisi pour construire une usine de production d'engrais. Voilà les conditions qui ont été imposées à Africville.

Cette localité située dans la Ville d'Halifax n'avait même pas les services essentiels, comme l'eau courante et les égouts. Au lieu d'offrir ces services, la Ville a choisi de déplacer les habitants d'Africville. Encore aujourd'hui, on me raconte des anecdotes qui montrent le nombre ahurissant d'anciens habitants d'Africville qui sont morts d'une forme ou d'une autre de cancer. Les membres de la communauté ont fait les liens qui s'imposent. Le gouvernement devrait peut-être les faire aussi ([vidéo ParlVU : Séance n° 124 du Sénat, 16 mai 2023](#)).

BERNICE (NARRATION)

La sénatrice Thomas Bernard souligne que les résidents d'Africville ont fait les liens qui s'imposent. On pourrait dire la même chose d'autres communautés afro-néo-écossaises ou mi'kmaqs affectées par le racisme environnemental.

Les familles de ces communautés ont des taux plus élevés de cancer, de maladies de l'appareil reproducteur, d'éruptions cutanées et de maladies respiratoires, et plus de gens y souffrent de stress traumatique. Ces familles se sont alliées à des chercheurs, des scientifiques et des militants politiques, et même à des cinéastes pour dénoncer l'implantation intentionnelle de décharges, d'abattoirs et d'usines de papier à proximité de leurs communautés.

Et où se situe la santé publique, dans tout ça? C'est ce que nous allons examiner dans l'épisode d'aujourd'hui.

DISCUSSION AVEC INGRID WALDRON

BERNICE (NARRATION)

Notre histoire commence il y a un peu plus de dix ans. À l'époque, Ingrid Waldron était en poste à l'Université Dalhousie, à Halifax, où elle travaillait en partenariat avec la North End Health Clinic sur un projet portant sur l'embourgeoisement. Un activiste de l'environnement a alors entendu parler des travaux qu'elle réalisait et de sa réputation chèrement gagnée de bonne partenaire.

Ingrid n'est pas Afro-Néo-Écossaise, mais était tout de même l'une des seules professeures de race noire de l'Université Dalhousie à l'époque. L'activiste l'a donc approchée avec une idée de nouveau projet et le reste, comme on dit, est passé à l'histoire.

BERNICE

Je lisais votre livre, intitulé *There's Something in the Water*, et dans cet ouvrage, vous mentionnez que vous avez été amenée à amorcer ce projet lorsqu'un activiste de l'environnement vous a approchée, en 2012. Est-ce exact? Pouvez-vous me raconter ce qui s'est passé? Comment cela est-il arrivé?

« Je me suis dit : « Comment l'environnement peut-il être raciste? » À ce moment-là, je ne comprenais pas que les politiques sont racistes, comme tout le reste. » [Traduction libre]

INGRID WALDRON

INGRID

Oui, c'était un peu étrange, car cela est devenu mon plus gros projet et, à l'époque, je n'avais pas de réelle compréhension ou, pour dire vrai, pas de réel intérêt

pour les questions environnementales. Et quand ce type m'a contactée, c'était un militant écologiste, il m'a dit : « Ce serait bien si vous pouviez réaliser un projet sur le racisme environnemental. »

Je l'ai alors regardé bizarrement, parce que je n'avais jamais entendu cette expression. Puis j'ai demandé : « Qu'est-ce que c'est? » Et il me l'a expliqué. Puis il m'a dit qu'il travaillerait avec des communautés autochtones et afro-néo-écossaises de la province. Elles avaient des dépotoirs et des sites d'enfouissement dans leur cour arrière. J'hésitais vraiment à accepter parce que, premièrement, je ne connaissais rien au domaine de l'environnement. Je n'avais pas de diplôme en sciences de l'environnement ni d'études en la matière, et je ne comprenais tout simplement pas ce que voulait dire « racisme environnemental ». Je me suis dit : « Comment l'environnement peut-il être raciste? » À ce moment-là, je ne comprenais pas que les politiques sont racistes, comme tout le reste.

Mais j'y ai réfléchi plus longuement et je me suis dit : « Eh bien, en fin de compte, cela concerne la santé. » Parce que je crois que si les gens sont inquiets de voir des décharges dans leur cour arrière, je crois qu'ils vont tout droit vers le cancer — je vais avoir le cancer — ils pensent à leur santé. Puis, je me suis dit : « Eh bien, ce sont les communautés avec lesquelles j'ai vraiment toujours eu envie de travailler. Je ne connais rien de l'environnement. Je ne sais pas ce que je vais faire à ce sujet. Ce sera pour moi une pente abrupte à monter. »

Mais je croyais aussi qu'il y avait quelque chose, je ne sais pas comment l'appeler, quelque chose de risqué à ce sujet. Une incertitude. C'était hautement politique. Et cela m'excitait. Je me suis dit : « Je risque peut-être d'avoir des ennuis ou quelque chose du genre avec cela. » J'ai juste pensé que c'est tellement risqué et intrigant, et que les projets sur lesquels je travaillais étaient bien, étaient sécuritaires et que je les aimais... mais il y avait quelque chose d'autre avec celui-là. Puis je me suis dit : « Si je réussis à bien faire, si je mène ce projet à bien, peut-être que j'aurai une influence réelle. »

Et je pense que le danger était là, dans le fait que je ne savais rien de cet enjeu, que c'était risqué et que j'apprendrais quelque chose de nouveau et que tout cela m'intriguait. C'est donc avec un peu d'hésitation que j'ai répondu à cet activiste, que je lui ai dit oui.

BERNICE

Alors, lorsque cet activiste vous a approchée, ce domaine vous était complètement étranger. Vous n'aviez aucune expérience en la matière. Vous ne saviez rien à ce sujet. Ni même ce que cela signifiait. Vous avez mentionné que ce sentiment de danger vous attirait, mais quels étaient vos autres sentiments à ce sujet?

INGRID

Oui, je me suis dit : « On va finir par découvrir que je n'y connais rien. » Les vrais professeurs en études environnementales, les vrais scientifiques de l'environnement vont finir par dire : « Que fait Ingrid dans cette galère? Qu'est-ce qu'elle connaît là-dedans? » Je me suis dit qu'on allait me démasquer. Je crois qu'il m'a fallu environ un an pour surmonter cela, parce que j'ai réalisé que j'avais ma place dans tout cela. Et j'ai réalisé que ce travail était vraiment précieux pour moi, je jugeais la perspective sociologique essentielle et je pouvais y apporter une grande contribution.

BERNICE

Donc, les premières années, comment perceviez-vous ce qu'était le racisme environnemental?

INGRID

Au début, je crois que je consultais les documents savants à ce sujet. Et ces documents indiquaient qu'il y avait un nombre disproportionné de sites d'industries toxiques dans des communautés autochtones ou racisées et, bien sûr, à faible revenu et qui se trouvaient dans des régions isolées et éloignées, comme de nombreux Afro-Néo-Écossais, mais aussi dans des réserves, ce qui est le cas des communautés autochtones.

Le racisme anti-autochtone au Canada

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone [2013-2014].



Cette série, publiée par le Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, présente trois documents d'information portant sur le racisme vécu par les populations autochtones au Canada. Le premier de ces documents se penche sur le contexte historique et les diverses formes de racisme. Le deuxième expose les effets du racisme vécu et du racisme structurel sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits et met en lumière les enjeux de justice dans les systèmes de santé. Le troisième document résume les politiques, les programmes et les stratégies pour lutter contre le racisme à l'endroit des Autochtones.

Alors lorsque j'ai commencé à lire, les lectures que je devais faire, évidemment, parce que je ne connaissais pas le domaine, et je me suis tournée vers des gens comme Robert Bullard, qui est considéré comme le père de la justice environnementale.

Et ce que je voyais en Nouvelle-Écosse correspondait à cette définition. Je voyais surtout des communautés noires et autochtones près de ces sites d'enfouissement.

BERNICE (NARRATION)

En 2012, Ingrid a mis sur pied le projet ENRICH (AN), un projet collaboratif de recherche et de mobilisation communautaire sur le racisme environnemental dans les communautés mi'kmaqs et afro-néo-écossaises. Ingrid m'a raconté comment, au début du projet, on mettait l'accent sur l'amorce de relations et on veillait surtout à comprendre vraiment les défis auxquels ces communautés étaient confrontées.

INGRID

La première année, je me suis rendue en voiture dans ces communautés afin de les rencontrer et de les

écouter, et plusieurs de ces communautés estimaient que personne ne les écoutait. Et c'est simplement en les rencontrant et en créant des relations au cours de ces premières journées, soit en 2012, 2013, que je me suis dit que si je faisais ce qu'il faut, ce serait vraiment constructif.

BERNICE (NARRATION)

Ingrid était loin de se douter qu'en parcourant la province et en créant ces relations, elle ouvrait la voie à un recours collectif et à un changement qui allait transformer la situation. Dans les années qui suivirent, Ingrid travailla avec des intervenants communautaires pour attirer l'attention sur le racisme environnemental en Nouvelle-Écosse, avec un livre et un film portant tous deux le titre *There's Something in the Water* (il y a quelque chose dans l'eau).

Elle publierait ensuite des travaux de recherche qui allaient changer la donne, et sera témoin de changements importants bien réels chez les membres des communautés touchées. Elle allait même collaborer à une proposition de loi fédérale. Mais avant d'aller plus loin, nous allons écouter ce qui s'est passé à Shelburne, l'une des communautés avec lesquelles Ingrid a travaillé en étroite collaboration dans le cadre du projet ENRICH.

Ce récit est à la fois une histoire de racisme environnemental, de pouvoir et de résistance de cette communauté.

Le cas de Shelburne

BERNICE

Pouvez-vous me dire comment le cas de Shelburne, en particulier, constitue un exemple de racisme environnemental?

INGRID

Alors il s'agit d'une communauté regroupant des descendants des loyalistes noirs en provenance des États-Unis, comme c'est le cas pour de nombreuses communautés noires de Nouvelle-Écosse. Ils sont

arrivés dans la province à la fin des années 1700. La décharge, toutefois, a été installée chez eux en 1942. Ces gens doivent donc composer avec cette décharge depuis lors.

Avec les années, ils ont senti que quelque chose n'allait pas. Ils ont observé des effets sur la santé des personnes, des gens qui mouraient et ne savaient pas trop pourquoi. Ils disaient qu'on allait jeter un peu n'importe quoi dans la décharge, des seringues des hôpitaux, divers articles provenant des hôpitaux et de la base navale. Des membres de la communauté yjetaient aussi des choses, un peu de tout et n'importe quoi. C'était donc un site pour aller jeter à peu près n'importe quoi.

« un populaire journaliste de la Nouvelle-Écosse s'est mis à désigner la communauté ou la surnommer « communauté des veuves », parce qu'il y avait tellement de veuves parmi les femmes noires de cette communauté en raison du décès de ces hommes des suites d'un cancer ou de diverses maladies. »

(Traduction libre)

INGRID WALDRON

Avec le temps, ils se sont rendu compte que des gens avaient le cancer, surtout les hommes, et les femmes noires plus âgées devaient se débrouiller toutes seules. À tel point qu'un populaire journaliste de la Nouvelle-Écosse s'est mis à désigner la communauté ou la surnommer « communauté des veuves », parce qu'il y avait tellement de veuves parmi les femmes noires de cette communauté en raison du décès de ces hommes

des suites d'un cancer ou de diverses maladies. Avec le temps, ils ont fini par se dire que quelque chose n'allait pas avec cette décharge, mais ils n'en étaient pas tout à fait certains.

BERNICE

Quelque chose n'allait pas.

INGRID

Quelque chose n'allait pas, il y avait quelque chose avec l'eau.

C'était donc clairement un problème de santé. Et aussi un enjeu de santé mentale. Et c'est devenu évident pour moi lorsque j'ai présenté un atelier dans l'une des communautés noires de la Nouvelle-Écosse précisément pour parler des effets sur la santé mentale du fait de vivre près d'une décharge dans votre communauté. C'est un sujet dont on ne parle vraiment jamais. Un grand nombre d'entre nous qui sommes intéressés par ces travaux parlent des répercussions sur la santé. Mais sur la santé mentale? Nous n'en parlons pas.

Les personnes de race noire à Shelburne ont mentionné très clairement le TSPT – le trouble du stress post-traumatique – qui sévit dans leur communauté. Ce trouble peut être attribuable à de nombreux facteurs, mais il ne faut pas oublier que c'est aussi le fait de grandir avec une décharge dans sa communauté quand vous êtes une personne de race noire à faible revenu, déjà stigmatisée. Et vous avez tout près le nord de Shelburne, majoritairement blanche, et la portion sud, majoritairement noire, et la façon qu'ont les citoyens de la portion nord de vous percevoir comme étant vous-même le dépotoir. Vous vivez près de ce dépotoir, mais vous êtes ce dépotoir parce que vous êtes noir, que vous n'êtes rien. C'est ainsi que ces gens se sentaient.

Ils ont donc parlé du TSPT et du stress. Ils ont parlé des problèmes de santé mentale de beaucoup d'hommes à Shelburne; certains de ces problèmes étaient liés à la décharge. La manière dont ils sont

« Les personnes de race noire à Shelburne ont mentionné très clairement le TSPT – le trouble du stress post-traumatique – qui sévit dans leur communauté. Ce trouble peut être attribuable à de nombreux facteurs, mais il ne faut pas oublier que c'est aussi le fait de grandir avec une décharge dans sa communauté quand vous êtes une personne de race noire à faible revenu, déjà stigmatisée. »
[Traduction libre]

INGRID WALDRON

perçus, la stigmatisation, le tabou, devoir passer devant la décharge et sentir son odeur jusque dans leurs vêtements, puis arriver dans la classe, où les gens pensent qu'ils sentent mauvais, tout cela affecte l'estime de soi. Et quand vous êtes déjà de race noire et à faible revenu, vous pouvez avoir – mais pas dans tous les cas – des problèmes d'estime de soi à cause de cela, à cause de ce que les autres vous font ressentir.

Et en plus de tout cela, vous vivez près du dépotoir. Eh bien, la stigmatisation doit sûrement avoir et a effectivement des effets sur votre santé mentale. Sans oublier que lorsque les gens meurent de problèmes qui ne sont peut-être pas liés à la santé mentale, ils meurent régulièrement des suites d'un cancer. Quel type de tribut cela impose-t-il à la communauté?

À une certaine époque, l'une des dirigeantes de cette communauté à Shelburne communiquait avec moi par Facebook et chaque semaine, elle me disait : « Ingrid, tu te souviens de ce type que je t'ai présenté l'autre jour?

Il est mort d'un cancer la semaine dernière. » Cela se produisait chaque semaine où elle communiquait avec moi par Facebook. Et je me disais : « Je ne connais pas la personne dont elle parle, mais les autres membres de sa communauté la connaissent. Qu'est-ce que cela leur fait? Quelles répercussions cela a-t-il sur eux et sur les gens de leur entourage, qui font partie de cette petite communauté, et dont les membres de la famille meurent chaque semaine d'un cancer quelconque? » Voilà qui a des répercussions sur la santé mentale.

BERNICE (NARRATION)

Ingrid m'a dit à quel point le fait de nommer le racisme environnemental peut avoir un effet puissant et qu'il est important de comprendre qu'il fait partie d'un schéma plus large du racisme systémique institutionnalisé.

INGRID

Et lorsque j'ai rencontré Louise, qui était dirigeante là-bas en 2015, et que je lui ai expliqué ce qu'était le racisme environnemental, elle m'a dit : « Jamais entendu parler de ça. Est-ce que c'est ce qui nous arrive? » J'ai dit : « Eh bien, cela fait partie du schéma, vous savez, ce qui se passe à Shelburne. Ce n'est pas seulement à Shelburne, c'est un schéma. Quand on pense au racisme environnemental, c'est un phénomène que vivent d'autres communautés aussi. »

Mais Louise n'avait jamais, jamais entendu ce terme. Elle a poussé un genre de soupir, puis elle a dit : « Enfin, j'ai un terme, j'ai quelque chose sur quoi me baser. » Tout s'est alors mis en place et a pris un sens dans son esprit, et c'est à ce moment qu'elle est devenue cette ardente militante au sein de sa communauté, en 2015, à la suite de notre entretien. J'ai discuté avec elle parce que je voulais l'embaucher pour mener des groupes de discussion pour moi dans la communauté sur le racisme environnemental et ses effets sur la santé. Ce n'est là qu'un exemple éloquent, parce que la décharge est là depuis 1942 et qu'il y a un lien avec la santé, les gens sentent qu'il y a un lien en raison des taux élevés de cancer qui sévit chez eux.

C'est aussi là un exemple de racisme environnemental, car un autre principe de cette forme de racisme est le fait de ne pas être entendu, que les communautés où elle sévit ne soient pas entendues. Et ces communautés demandent au gouvernement d'agir, mais elles sont ignorées.

Le racisme environnemental est aussi une affaire de siège à la table, ce que cette communauté n'a pas. Elle a demandé au conseil municipal de participer à la prise de décision, de ne pas être exclue.

Le racisme environnemental est aussi lié au lent nettoyage des déchets environnementaux. Eh bien, cette décharge était dans la communauté depuis 1942, et a finalement été nettoyé en 2016, mais pas un vrai nettoyage. La décharge n'a pas été officiellement fermée. Le site est maintenant fermé ou ce que nous appelons une mise hors service, mais regardez tout le temps qu'il a fallu pour en arriver là!

Racisme environnemental et les changements climatiques : déterminants de la santé dans les communautés mi'kmaqs et afro-néo-écossaises

Waldron I. [2021].

Cette étude de cas rédigée par Ingrid et publiée par l'Institut climatique du Canada examine l'intersection entre les déterminants structurels de la santé, le racisme environnemental et les effets des changements climatiques en Nouvelle-Écosse. Elle fournit aux fonctionnaires de la santé publique, aux décideurs, aux défenseurs de l'environnement et aux universitaires des approches fondées sur des preuves pour l'élaboration de politiques inclusives visant à remédier aux disparités en matière de santé et à promouvoir la justice environnementale.



BERNICE

Oh, je croyais que le site avait été fermé dans les années 1990. Ce n'est pas le cas?

INGRID

On parle souvent de « fermeture » entre guillemets. Le site a été plus ou moins fermé temporairement, puis rouvert.

BERNICE

Oh, wow.

INGRID

Puis, en 2016, Louise, la militante dont j'ai parlé, a réussi à les convaincre de fermer le site. Je croyais donc qu'il était effectivement fermé, puis j'ai entendu dire que la désaffection d'une décharge voudrait dire que c'est officiellement fermé.

BERNICE

Oh, alors le site n'a pas été désaffecté. D'accord.

INGRID

La décharge a été fermée en 2016, mais n'a pas été désaffectée, c'est-à-dire qu'elle n'a pas été officiellement fermée. La fermeture officielle a lieu maintenant, mais encore une fois, la communauté est frustrée parce que – pourquoi ne pas communiquer avec nous à propos de cette désaffection? Les gens de la communauté n'ont pas fait partie de la discussion.

En fait, Louise et la communauté aimeraient participer aux discussions concernant la désaffection. La décharge est dans leur cour. Et encore une fois, ils sont exclus. Toutes ces choses sont en réalité des exemples de racisme environnemental.

Cette communauté est aussi dotée de puits pour son eau et cette eau contient un niveau de contaminants plus élevé que celui du réseau d'aqueduc municipal. Nous profitons vous et moi de l'aqueduc municipal, de l'eau de la ville – qui a tendance à être plus propre. L'eau de puits a tendance à contenir des contaminants, a plus de probabilités d'en contenir. La communauté, la communauté noire, tire son eau de puits depuis qu'elle est arrivée en Nouvelle-Écosse, n'est-ce pas?

Alors, c'est là un autre exemple d'injustice environnementale, où vous avez la portion nord

de Shelburne, blanche principalement, qui est approvisionnée en eau par un aqueduc, par l'eau municipale.

BERNICE

Plus propre.

INGRID

Et dans la portion sud, principalement noire, de l'eau provenant de puits. Pour moi, cela est frappant. Il s'agit d'un autre exemple d'inégalité territoriale très lié à l'environnement, n'est-ce pas? Cela concerne l'eau.

Pendant ce temps, la Ville dit : « Cessez de jouer la carte de la race. » Or, c'est une autre façon de sous-estimer, de rejeter ou de négliger une communauté qui ne peut compter, au Canada, sur de l'eau propre. Au Canada? Au Canada? Eh bien, nous savons que c'est le cas aussi pour les communautés autochtones, n'est-ce pas? Nous sommes au Canada, pas vrai? Mais le fait de dire que vous jouez la carte de la race est problématique, profondément problématique.

Je dirais que Shelburne est un exemple fantastique; l'une des communautés noires les plus anciennes au Canada, la plus ancienne, je crois, ne peut pas avoir d'eau potable. Cette communauté ne semble pas être entendue par le conseil municipal. C'est là une situation qui se perpétue, et c'est frustrant au point où je pense que les gens ont en quelque sorte abandonné en faveur du conseil municipal, ce qu'ils ne devraient pas faire, parce ces élus devraient les représenter, mais qu'ils font plutôt les choses à leur façon.

Les cinq principes du racisme environnemental

BERNICE

L'exemple de Shelburne, comme vous le mentionnez, montre en quelque sorte les diverses dimensions du racisme environnemental. Il s'agit non seulement d'une exposition disproportionnée à des risques environnementaux, mais d'une lenteur à répondre à de

tels risques, d'un déni de la situation et d'un manque de détermination dans la prise de décision. Votre exemple montre bien les divers éléments que vous avez exposés.

INGRID

Si vous regardez la définition du racisme environnemental selon Robert Bullard, elle fait appel à cinq principes. Tout ce que vous venez de dire ou que j'ai expliqué se rapporte à chacun de ces principes : ne pas avoir de siège à la table; les personnes les plus touchées ne sont pas mobilisées; la lenteur des travaux de nettoyage; l'implantation disproportionnée de ces installations toxiques; et la politique – tous ces aspects découlent de la politique en matière d'environnement. Alors, ce que nous voyons sur le terrain, la répartition de l'industrie sur le territoire, présente de manière disproportionnée dans les communautés autochtones, noires ou racisées est due à la politique ou est profondément enracinée dans la politique.

« Ce que nous voyons sur le terrain, la répartition de l'industrie sur le territoire, présente de manière disproportionnée dans les communautés autochtones, noires ou racisées est due à la politique ou est profondément enracinée dans la politique. » [Traduction libre]

INGRID WALDRON

Tous les points dont je viens tout juste de parler concernant Shelburne, et d'autres communautés se reflètent parfaitement dans la définition du sociologue Robert Bullard et de ses cinq principes du racisme environnemental.

BERNICE (NARRATION)

Robert Bullard est considéré par de nombreuses personnes comme le père de la justice environnementale. Il explique que le racisme environnemental se présente de cinq façons différentes :

1. Le nombre disproportionné de sites de pollution et de contamination près de communautés autochtones ou racisées;
2. Le pouvoir politique limité dont disposent ces communautés pour résister à ces décisions;
3. Les politiques publiques qui sanctionnent ces décisions et les préjudices pour la santé qui en découlent;
4. Les politiques environnementales qui entraînent des lenteurs dans le nettoyage des contaminants;
5. L'exclusion des communautés autochtones ou racisées dans les processus de décision lié à l'environnement.

Lorsque j'entends Ingrid parler de Shelburne, il m'apparaît clair que le racisme environnemental est un enjeu important de santé et de justice.

Or, Ingrid m'a dit que lorsqu'elle a commencé à travailler dans ce domaine, le racisme environnemental n'était pas toujours bien compris. Elle a dû travailler fort, aux côtés de dirigeants comme Louise, pour sensibiliser les gens et obtenir du soutien.

Sensibiliser et surmonter la procrastination fondée sur la race

INGRID

Il fut un temps où les journaux publiaient les réponses ou les commentaires des gens. J'ignore s'ils le font encore, mais ils le faisaient jadis. Et j'ai lu un commentaire, je n'aurais pas dû, et la personne écrivait : « Est-ce que Mme Waldron est vraiment sérieuse? Du racisme environnemental? Qu'est-ce qu'elle va inventer ensuite? Le sexism environnemental? »

En fait, j'ai ri, parce que je trouvais ça drôle en réalité. Vous savez, quand il demande qu'est-ce que je vais encore inventer.

BERNICE

Comme si vous aviez inventé cette forme de racisme.

INGRID

Comme si j'étais simplement assise chez moi et que je créais —

BERNICE

Que vous mettiez des mots les uns à la suite des autres.

INGRID

Mais je me souviens de ce commentaire paru dans le journal, et je pense que c'est un peu ce que les gens se sont dit : « Oh, mon Dieu, nous voilà repartis, une autre excuse pour parler de racisme. Maintenant, c'est le racisme environnemental. Qu'est-ce que ça veut dire au juste? Comment l'environnement peut-il être raciste? »

Et je les comprends, en réalité, parce que n'oubliez pas que je ne savais pas moi-même de quoi il s'agissait. Alors, je ne l'ai pas pris personnellement. Je me suis dit que je devais me mettre au travail et que cela signifie que je dois sensibiliser les gens.

Et j'ai passé tellement de temps en Nouvelle-Écosse à organiser des événements! Et je crois que ça a fonctionné, parce que je pense que s'il y a un endroit au Canada où nous sommes entendus à ce sujet, où cette notion est comprise, je crois que c'est bien en Nouvelle-Écosse.

Cette prise de conscience a donc permis de créer une compréhension et, dans une certaine mesure, de l'empathie et une forme de volontariat chez les jeunes qui me disaient : « J'ai assisté à votre événement hier soir, je ne savais pas que ça existait, puis-je aider? »

BERNICE (NARRATION)

En sensibilisant aux enjeux de santé auxquels les communautés étaient confrontées, Ingrid a fait en sorte que les questions raciales soient au cœur de ce qui préoccupe les gens. Elle m'en a dit un peu plus sur l'importance de remettre en question le privilège blanc et sur le mouvement pour la justice environnementale dans une plus large mesure.

INGRID

J'ai constaté qu'en Nouvelle-Écosse, on avait tendance à occulter le rôle considérable du racisme – et c'est le cas dans des tas de choses au Canada, vous savez, au Canada, nous n'aimons pas parler du racisme – mais une tendance à ne pas voir le rôle important que joue la race dans les questions environnementales.

Je suis persuadée, et je ne suis sans doute pas la première, que j'ai mis la race au centre des préoccupations lorsque j'étais en Nouvelle-Écosse, alors je pense que d'autres activistes là-bas occultaient la question de la race au profit d'autres enjeux. Ils utilisaient aussi l'expression justice environnementale, et même les travaux universitaires réalisés par des étudiants majoritairement blancs, des professeurs blancs, commençaient par le terme justice environnementale. Et pour moi, c'était comme, eh bien, avant d'arriver à la justice environnementale, nous devons parler du racisme environnemental, parce que la justice environnementale est un outil qui corrigera le racisme environnemental.

« avant d'arriver à la justice environnementale, nous devons parler du racisme environnemental, parce que la justice environnementale est un outil qui corrigera le racisme environnemental. » (Traduction libre)

INGRID WALDRON

En d'autres termes, lorsque vous allez chez le médecin, vous n'allez pas repartir avec une ordonnance et faire ce que dit le médecin avant d'avoir reçu un diagnostic. Vous allez vouloir tout savoir sur le diagnostic et la maladie que vous avez, et ensuite vous accepterez le médicament pour traiter votre maladie.

Je vois le racisme environnemental de la même façon. Alors que tous ces universitaires et ces activistes parlaient de justice environnementale, je disais : « Attendez, attendez une seconde. Nous ne sommes pas encore rendus à la justice. Nous en sommes encore au racisme environnemental. Trouvons les outils de justice pour remédier au racisme environnemental. » Mais vous ne pouvez pas avoir une idée des outils à créer tant que vous n'avez pas une idée de ce qui se passe.

J'estime donc qu'il y a un genre de procrastination raciale qui nous empêche d'ouvrir le débat sur le racisme environnemental. Ce n'est pas seulement une question liée aux enjeux environnementaux, mais à tout ce qui se passe au Canada. Quand on parle de racisme dans l'éducation, dans l'immigration ou dans les systèmes de santé, on fait face à cette notion voulant qu'il n'existe pas, qu'il ne joue pas un rôle significatif.

BERNICE

Effectivement. Et je pense que cette tendance qu'ont les gens à vouloir ignorer la notion de race ou le racisme reflète un malaise plus important à l'égard de ces questions, pas vrai?

INGRID

Oui.

BERNICE

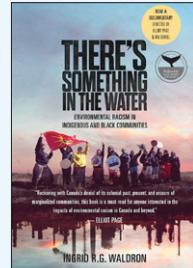
Alors, vouloir passer à une discussion sur la classe, vouloir simplement parler de justice environnementale, je pense qu'il y a un profond malaise ici.

INGRID

Oui.

There's Something in the Water: Environmental racism in Indigenous and Black communities

Waldron IRG [2018]. [En anglais]



Le racisme environnemental a été longtemps utilisé comme moyen d'éradiquer les communautés noires ou autochtones. Dans cet ouvrage, Ingrid utilise la Nouvelle-Écosse pour une étude de cas visant à donner un aperçu du racisme environnemental et de ses effets sur la santé de ces communautés au Canada. Elle fournit également aux professionnels de la santé publique, aux décideurs et aux membres des communautés des exemples de mouvements de résistance citoyenne contre les risques environnementaux pour la santé.

BERNICE (NARRATION)

Ingrid vient de mentionner comment la procrastination entourant la question raciale retarde l'action contre le racisme systémique dans les soins de santé, l'immigration et autres. Dans le mouvement canadien pour la justice environnementale, la procrastination raciale se manifeste par la résistance et les retards des décideurs, universitaires et activistes de race blanche à voir, entendre et agir contre le racisme environnemental.

Dans son livre intitulé, *There's Something in the Water*, publié en 2018, Ingrid expose ce point et documente les efforts de résistance et de mobilisation sur le terrain des communautés mi'kmaqs et afro-néo-écossaises qui ont vécu du racisme environnemental et souffert d'une série de problèmes physiques et de santé mentale en découlant.

Son livre a capté l'attention d'Elliot Page, acteur et militant d'origine néo-écossaise. Elliot a contacté Ingrid afin qu'elle collabore à un film portant le même titre. Le film a connu un énorme succès. Il a touché un large public et marqué un tournant dans la sensibilisation, la compréhension et le soutien du public pour remédier au racisme environnemental en Nouvelle-Écosse.

Je me suis entretenue avec Ingrid sur ce qui s'est passé depuis la sortie du film, et notre entretien a de nouveau porté sur la ville de Shelburne. Ingrid m'a expliqué comment, malgré la prise de conscience et le soutien de tous à l'égard de cet enjeu, Louise et d'autres membres de la communauté doivent poursuivre leur lutte pour un environnement propre dans lequel vivre, grandir, jouer et apprendre.

BERNICE

Dans le film inspiré du livre — un excellent documentaire, d'ailleurs, que j'ai beaucoup, beaucoup aimé – l'histoire de Shelburne est également présentée. Que s'est-il passé depuis?

INGRID

Oh, mon Dieu, beaucoup de choses, grâce au fait que Louise a beaucoup travaillé avec d'autres membres de la communauté. La première du film a eu lieu au Festival international du film de Toronto, le 9 septembre 2019, puis il a été projeté sur Netflix à la fin de mars 2020.

Ce qui était enthousiasmant à ce moment-là est le fait qu'Elliot Page a offert un nouveau puits communautaire, car je vous ai dit qu'ils avaient été alimentés par de l'eau de puits contaminée. Alors maintenant, la communauté du sud, la communauté noire, possède son propre puits. Mais malheureusement, le conseil municipal a refusé d'accepter le don d'Elliot Page.

BERNICE

C'est bizarre.

INGRID

Ils ont affirmé qu'il s'agissait là de discrimination à l'envers et que le puits ne devrait pas être destiné à la communauté noire et que la communauté noire ne l'utilisera pas. Quelle perte de temps et d'efforts. Nous devons donc construire ce puits au centre de la communauté, afin que tout le monde puisse y avoir accès. Mais ça n'a pas de sens, comme je le

disais, parce que la communauté blanche est reliée à l'aqueduc municipal.

BERNICE

Effectivement.

INGRID

Ils ont donc estimé que ce don constituait du racisme à l'envers. On a donc assisté à des allers-retours entre [la municipalité] et la communauté pendant un bon bout de temps. Puis, comme je le disais, les gens de la communauté finissent par se dire : « Nous allons faire les choses à notre façon. »

Ils ont donc dû, malheureusement ou heureusement, se rendre à l'extérieur de Shelburne pour installer leur puits. Alors, même si le puits n'est pas directement sur le territoire où se trouve la communauté noire, il est près et il est accessible dans une certaine mesure. Ce serait fantastique s'il était dans la communauté même, mais la décision finale revient au conseil municipal, évidemment. Alors s'ils disent : « Non, vous ne pouvez pas le placer dans la portion sud. », ils ne peuvent pas le faire.

Ils ont donc trouvé un moyen de placer leur puits à l'extérieur de la communauté, mais quand même près, et ils ont travaillé avec un enseignant en sciences de l'environnement du Nova Scotia Community College pour installer ce puits. C'est donc fantastique et je remercie Elliot Page pour cela. Elliot Page a aussi accepté de payer les frais annuels pour cela.

BERNICE

Oh, c'est merveilleux.

INGRID

Et depuis lors aussi, mon projet, le projet ENRICH, a pris part à un projet d'analyse de l'eau à Shelburne. Pour la première fois, ils ont pu faire analyser leur eau et voir quels contaminants elle contenait. C'est vraiment important, car une fois que vous savez ce qu'il y a dans votre eau, vous savez comment garder le contrôle sur votre approvisionnement en eau potable.

En 2018, j'ai communiqué avec Ecojustice, un organisme de bienfaisance canadien spécialisé en droit. J'y ai rencontré l'avocat de l'organisme. Je me suis aussi entretenue avec les communautés avec lesquelles je travaillais, dont les gens de Shelburne, et cet organisme travaille depuis avec Shelburne.

Je suis également heureuse d'entendre que Louise Delisle a effectivement amorcé des recours en justice par le biais de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse.

Depuis le lancement du film, je crois aussi que Housing Nova Scotia, le ministère du Logement de la province, a offert des puits privés aux résidents de Shelburne.

Je suis également heureuse de dire que depuis le film, je veux dire, Louise et une autre femme qui participait au film sont devenues un petit peu célèbres.

BERNICE

En effet, elles sont partout!

INGRID

Elles voyagent d'un bout à l'autre du pays, livrent des conférences, et j'adore voir ça!

Des partenariats pour la recherche dans les communautés

BERNICE (NARRATION)

Ingrid et moi avons discuté de l'importance de renforcer le pouvoir et le leadership des communautés pour entraîner le changement social. Ingrid est revenue sur l'importance de faire de la recherche différemment et sur le rôle qu'elle a joué pour aider les membres de la communauté à naviguer à travers les systèmes. Elle a aussi parlé de l'établissement de relations multidisciplinaires avec des avocats spécialisés en droits de la personne, des chercheurs du domaine de l'environnement, des décideurs et des élus.

INGRID

J'ai trouvé en Louise l'essence d'une véritable leader. Une personne capable de diriger. Et avec la recherche communautaire que j'ai menée et la façon dont ces travaux ont évolué, je crois que cela a pu stimuler d'une certaine manière ou soutenir la communauté afin qu'elle vole désormais de ses propres ailes.

Vous savez, depuis le jour où j'ai décidé d'embaucher Louise pour mes groupes de discussion au lieu de les animer moi-même – vous embauchez une personne membre de la communauté parce que les gens connaissent Louise, ils ne me connaissent pas. Depuis ce moment-là, donc, et jusqu'à ce qu'ils se réunissent pour les groupes de discussion, ces gens ont un sentiment de solidarité. Ils ont décidé de former une ONG appelée South End Environmental Injustice Society, la première ONG environnementale jamais formée par la communauté noire. Et lorsqu'ils l'ont créée, ils ont réussi à faire fermer la décharge en 2016, ou « la fermer », si je puis dire, entre guillemets. Tout ce qui a été fait par Louise et par l'ONG qu'ils ont créée, tout ce qu'ils ont fait depuis est un exemple de la façon dont la recherche communautaire devrait se dérouler. C'est un exemple parfait.

« Le chercheur n'est pas là pour diriger ni pour intervenir et dire aux gens quoi faire. Il est là pour déterminer les ressources qui manquent et dont la communauté aurait besoin pour s'épanouir. »

[Traduction libre]

INGRID WALDRON

Mais vous devez pouvoir compter sur un bon ensemble de personnes. Vous devez avoir des dirigeants comme Louise, qui sont prêts à porter le flambeau. Ils ont là pour aider. Le chercheur n'est pas là pour diriger ni pour intervenir et dire aux gens quoi faire. Il est là pour

déterminer les ressources qui manquent et dont la communauté aurait besoin pour s'épanouir.

Alors, c'est mon rôle. J'ai l'impression d'avoir joué un rôle central dans ce qui s'est passé. Je pense que Louise serait d'accord avec moi. Je leur ai présenté le projet. Je leur ai présenté le sujet. J'ai soutenu le travail financièrement par le biais de subventions et de recherches. Mais ce que j'ai vu par la suite, c'est une communauté et une dirigeante qui s'est levée pour faire le travail et qui peut le faire maintenant, à bien des égards par elle-même, qui peut cheminer à travers les systèmes, qui a maintenant les réseaux, qui a les réseaux d'avocats et de scientifiques de l'environnement auxquels elle peut faire appel, ce qui n'était pas le cas auparavant, et elle peut maintenant voler de ses propres ailes.

Voilà ce que j'appelle de la recherche communautaire. Voilà ce que cette forme de recherche devrait pouvoir faire.

Efforts législatifs et conseils aux intervenants

BERNICE

Parlons un peu de ce projet de loi actuellement en cours d'examen au Sénat. Il découle aussi du projet ENRICH. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet de loi et sur les répercussions que vous espérez qu'il aura sur la vie des gens, par exemple, les résidents de Shelburne?

INGRID

Eh bien, la base de ce projet de loi émane du fédéral, mais est issue d'une loi de la Nouvelle-Écosse – ou d'un projet de loi d'initiative parlementaire de la Nouvelle-Écosse que j'ai préparé conjointement avec Lenore Zahn, une ancienne politicienne qui était députée à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. En 2014, aux alentours de Noël, j'ai communiqué avec elle pour essayer de voir si je pouvais développer des relations avec les députés de la Nouvelle-Écosse.

Nous nous sommes donc rencontrées en 2015 autour d'un café. Elle m'a alors dit : « Nous pouvons élaborer un projet de loi d'initiative parlementaire. Je dois vous dire que ces projets de loi n'ont habituellement pas tendance à être adoptés, mais ils peuvent faire beaucoup pour attirer l'attention sur votre projet et sur le sujet dont il traite. » Et elle avait raison. Notre projet de loi a bien été jusqu'en deuxième lecture, mais n'est jamais allé plus loin. Puis, en 2020, juste avant que la COVID ne frappe, elle m'a dit : « Ingrid, tu sais que je suis députée maintenant, et j'aimerais revoir ce projet de loi. Pourquoi ne pas en faire un projet de loi fédéral? » Et j'ai répondu : « Ce serait fantastique. Cela signifie que nous pouvons envisager de toucher le reste du Canada et pas seulement la Nouvelle-Écosse. »

Nous avons donc ressorti le projet de loi de la Nouvelle-Écosse et nous l'avons modifié. Je lui ai dit : « Je crois que nous pourrions lui donner plus de mordant – parlons un peu plus des indemnités. Parlons des données désagrégées fondées sur la race et de tous ces éléments qui ont plus de pertinence. » Elle l'a fait. Et nous l'avons déposé.

BERNICE (NARRATION)

Au début de cet épisode, nous avons pu entendre l'honorable Wanda Thomas Bernard, sénatrice, qui parlait du racisme environnemental qui sévissait à Africville. La voici de nouveau. Elle parle cette fois du projet de loi et de la proposition pour une stratégie nationale de lutte contre le racisme environnemental.

HONORABLE WANDA THOMAS BERNARD |

Le racisme environnemental est un excellent exemple du colonialisme à l'œuvre : il vise à éliminer les Autochtones et les Noirs du Canada. La réconciliation ne peut se concrétiser sans que l'on mette fin au racisme environnemental. Renvoyons ce projet de loi au comité dans les plus brefs délais. Ce n'est pas un dossier dont il faut débattre; c'est un dossier à l'égard duquel il faut agir sans plus tarder ([vidéo ParlIVU : Séance n° 124 du Sénat, 16 mai 2023](#)).

BERNICE (NARRATION)

Lors de cet enregistrement, le projet de loi C-226 avait franchi l'étape de la deuxième lecture au Sénat. En vue de mobiliser les appuis à cette loi, Ingrid a cofondé la Coalition canadienne pour la justice environnementale et climatique. Pour en savoir plus et vous impliquer, consultez ccecj.ca.

Ce que nous avons appris avec Ingrid est qu'il est important de travailler avec les autres pour :

- accroître la sensibilisation;
- renforcer le pouvoir de la communauté;
- entrer en contact avec les défenseurs politiques qui font pression pour un changement concret dans les politiques.

Précédemment, Ingrid a raconté qu'elle hésitait à entreprendre ces travaux parce qu'elle n'était pas une scientifique du domaine de l'environnement. Elle m'a expliqué comment, avec le recul, des partenariats ont été essentiels pour combler cette lacune.

« N'attendez pas pour faire quelque chose. Vous pouvez agir maintenant. Le but des partenariats est de combler des lacunes, celles que vous avez parce que vous manquez d'expérience. C'est le point central de la chose. » (Traduction libre)

INGRID WALDRON

INGRID

J'avais le sentiment que je devais tout savoir pour pouvoir faire quelque chose. Que je devais trouver le bon expert en la matière pour agir. Et que si je n'arrivais pas à trouver cette personne, je serais paralysée. Et je dirais aux gens, simplement à partir de

mon expérience de ce projet, qu'ils ont leur place. De ne pas attendre pour faire quelque chose. Qu'ils peuvent agir maintenant.

Le but des partenariats est de combler des lacunes, celles que vous avez parce que vous manquez d'expérience. C'est le point central de la chose. Vous ne devriez jamais vous attendre à tout savoir. Quand je repense à mon projet, les partenariats multidisciplinaires que j'ai pu conclure dans le cadre de ce projet – avec un hydrogéologue, vous savez, et jamais de ma vie je n'aurais pensé travailler un jour avec un hydrogéologue, pour quoi faire?; des scientifiques spécialisés en environnement, des personnes en sciences politiques, qui est une science sociale, mon domaine, je suppose – mais le type d'experts et les disciplines que j'ai pu obtenir pour mon projet ont été les aspects les plus intéressants pour moi, parce qu'ils m'ont permis d'apprendre. Et il n'y a pas que des professeurs, il y a aussi les étudiants qui viennent de multiples disciplines. J'ai appris de toutes ces personnes, qui ont rendu les projets beaucoup plus intéressants, plus fructueux, et c'est ce qui compte. On parle donc de partenariats, qui vont combler les lacunes, les choses que vous ne savez pas, les connaissances qui manquent à votre expérience. C'est la raison d'être de ces partenariats.

Ce qui m'impressionne, c'est le fait que j'ai pu entreprendre ce projet sans connaître le sujet, et en manquant de confiance en moi parce que je ne me sentais pas à ma place, et que le tout pouvait déboucher sur le dépôt d'un projet de loi, sur la parution d'un livre, sur un documentaire sur Netflix.

Je n'ai jamais cherché à entreprendre ce projet. Je n'ai jamais cherché à écrire un livre. C'est l'éditeur qui m'a contactée et m'a demandé de l'écrire. Je ne prévoyais pas d'écrire un livre sur le racisme environnemental. Le documentaire s'est imposé à moi. Je n'ai pas cherché à en tourner un. Et je n'ai pas non plus cherché à contacter Elliot Page. Et je n'aurais jamais pensé avoir un jour un documentaire offert sur Netflix.

Mais en fin de compte, je crois vraiment que l'expérience que j'ai vécue aidera les communautés, que même si je pensais que je ne savais pas ce que je faisais, tout cela, en fin de compte, a pris un sens et a eu une incidence réelle sur les communautés. Je l'ai constaté parce que j'ai tissé des liens avec elles.

Le Sénat adopte un projet de loi très attendu pour lutter contre le racisme environnemental au Canada

Coalition canadienne pour la justice environnementale et climatique [2024].



Ce communiqué de presse de la Coalition canadienne pour la justice environnementale et climatique traite de la façon dont le projet de loi C-226, Loi sur la stratégie nationale sur le racisme environnemental et la justice environnementale, a été adopté par le Sénat et est devenu une loi en juin 2024, marquant ainsi une étape historique dans la reconnaissance du racisme environnemental au Canada. La Loi exige du gouvernement qu'il examine les liens entre la racialisation, le statut socio-économique et le risque environnemental et qu'il élabore la première stratégie nationale en matière de racisme environnemental et de justice environnementale. Les membres d'une coalition intersectorielle, dont Ingrid, insistent sur l'importance de recueillir des données comme point de départ pour comprendre et atténuer ces enjeux. L'adoption de ce projet de loi reflète l'engagement à créer des politiques environnementales plus équitables et à remédier aux effets disproportionnés sur les communautés à qui l'on impose la marginalisation.

BERNICE

Quel est le meilleur conseil que vous pourriez donner à quiconque souhaite s'impliquer dans la lutte contre le racisme environnemental ou contre des enjeux de même nature?

INGRID

Je leur dirais de ne jamais s'arrêter. Et vous pouvez dire cela dans le cadre de n'importe quel enjeu, mais celui-

ci en est un particulièrement frustrant, marqué par la lenteur. Je l'ai constaté. J'ai vu des activistes en justice climatique manifester sur le terrain, puis les choses ne vont pas comme ils souhaitent, puis les choses changent et les activistes cessent leurs activités, ils se découragent, puis ils reprennent le collier.

« Et je dirais aux personnes engagées dans ces secteurs, le climat, l'environnement : « N'abandonnez pas, vous devez continuer. » C'est ce que j'ai dû faire. Je ne pensais pas avoir d'autre choix. Alors, n'abandonnez pas. Soyez persévérateurs et constants. Les communautés l'ont fait, vous savez. Et si les communautés directement touchées y sont arrivées, alors nous leur devons bien ça. »

[Traduction libre]

INGRID WALDRON

Je crois que le secteur de la justice environnementale, maintenant que j'y suis – je n'y étais pas, bien sûr, il y a 11 ans, je ne savais rien de cette question – je vois ce qu'il en est maintenant. Je constate que la justice climatique et environnementale est une démarche lente. Et cela a beaucoup à voir avec le fait qu'il y a beaucoup d'argent en jeu. Il s'agit de capital et de profits. C'est donc un enjeu où il est difficile d'amorcer des changements. Et je dirais aux personnes engagées dans ces secteurs, le climat, l'environnement : « N'abandonnez pas, vous devez continuer. » C'est

ce que j'ai dû faire. Je ne pensais pas avoir d'autre choix. Alors, n'abandonnez pas. Soyez persévérateurs et constants. Les communautés l'ont fait, vous savez. Et si les communautés directement touchées y sont arrivées, alors nous leur devons bien ça.

BERNICE (NARRATION)

J'étais si reconnaissante d'avoir eu la chance de m'entretenir avec Ingrid. J'ai pu me renseigner sur la façon dont le racisme environnemental affecte la santé physique et mentale des gens. J'ai pu apprendre sur la mobilisation des communautés et sur la façon dont elles s'unissent à des partenaires partout au Canada pour amorcer le changement qui transformera les choses. Et j'ai appris comment les décideurs et même d'autres environmentalistes tergiversent quand vient le temps d'agir contre le racisme environnemental.

DISCUSSION AVEC LA D^{RE} GAYNOR WATSON-CREED

BERNICE (NARRATION)

Cet entretien soulève pour moi une question clé. Que peut faire la santé publique pour mieux répondre aux besoins des communautés racisées? Pour réfléchir à cette question, je me suis adressée à la D^{re} Gaynor Watson-Creed, doyenne associée de Serving and Engaging Society, à la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie.

La D^{re} Gaynor a travaillé pendant 16 ans comme dirigeante en santé publique en Nouvelle-Écosse, comme médecin hygiéniste en chef à l'échelle locale et provinciale. Elle est de race noire et est bien connue pour son travail de défense de l'équité en santé. Fait intéressant, c'est au cours de la période où Ingrid a mis sur pied le projet ENRICH que la D^{re} Gaynor était médecin hygiéniste en chef pour Halifax et les environs, une région que l'on appelait à l'époque le Capital Health District.

Ingrid l'avait alors rencontrée pour discuter des enjeux de santé définis par les communautés afro-néo-écossaises et mi'kmaqs. Dans le cadre d'un véritable exercice de réflexion, avec grande humilité, la D^{re} Gaynor s'est souvenue de ce premier entretien et s'est exprimée sur la façon dont les organisations de santé publique risquent, involontairement, d'être complices du maintien du racisme systémique.

GAYNOR WATSON-CREED

Je ne suis pas certaine qu'Ingrid s'en souvienne, mais elle avait communiqué avec notre région sociosanitaire, avec moi en l'occurrence, alors que j'étais médecin hygiéniste; cela remonte à peu près au moment où elle est arrivée en Nouvelle-Écosse, peut-être vers 2012. À l'époque, elle disait avoir entendu des inquiétudes concernant la santé environnementale et de possibles expositions à des matières toxiques et des préoccupations liées aux diverses conséquences de ces expositions pour certaines communautés de la Nouvelle-Écosse.

À l'époque, la réponse que je lui ai faite était à peu près la suivante : la santé publique est dotée d'un protocole pour les enquêtes sur les groupes, et nous pourrions amorcer ce genre d'enquête dans le cas qu'elle m'exposait. Mais souvent, le résultat de la plupart de ces enquêtes ne permet pas de mettre le doigt sur ce que la communauté recherche. Et quand elle a décrit les résultats dont elle avait entendu parler dans la communauté, je lui ai dit : « Nous constatons souvent, par exemple, que les résultats relatifs au cancer découlent de causes différentes lorsque nous les examinons. Différents cancers ont des causes différentes. La communauté peut donc penser qu'ils sont liés, mais ils ne le sont peut-être pas. Ces communautés sont-elles prêtes à avoir une telle discussion? »

Je pense beaucoup à cet échange que nous avions eu, car il m'a permis de réfléchir à ce que la santé publique pouvait raisonnablement offrir. Et j'y pense encore, car il a mis en relief un certain nombre de choses.

C'est une conversation à laquelle nous n'étions pas préparés dans le système de santé publique.

Je tiens à mentionner qu'à l'époque, dans le système de santé publique de la Nouvelle-Écosse, les collègues de la santé environnementale faisaient partie d'une autre direction. Ils n'étaient donc pas au département de la santé publique, ce qui veut dire que l'expertise en santé publique et celle en santé environnementale étaient, au mieux, superficielles.

Nous ne disposions pas des partenariats universitaires nécessaires pour faire en sorte que d'autres experts puissent se joindre aux échanges. Et nous comptions sur les sciences de l'environnement, sur les sciences de la santé publique liée à l'environnement qui, je dirais, étaient dépassées et n'étaient pas au diapason de leur époque et ne correspondaient pas à la réalité des diverses communautés.

« qu'on se fiait en partie sur une science environnementale de type coloniale, en ce sens qu'elle ne s'était même pas arrêtée pour envisager la possibilité que les structures coloniales elles-mêmes pourraient, en fait, être au cœur des résultats différents observés au sein de différentes populations. » (Traduction libre)

GAYNOR WATSON-CREED

En fait, je dirais qu'on se fiait en partie sur une science environnementale de type coloniale, en ce sens qu'elle ne s'était même pas arrêtée pour envisager la possibilité que les structures coloniales elles-mêmes pourraient, en fait, être au cœur des résultats différents

observés au sein de différentes populations. Cela présente un intérêt pour la santé publique, qui se targue d'être axée sur l'équité dans ses travaux.

Mais en 2012, il nous manquait de larges pans de ces éléments.

Importance et limites des investigations sur les groupes

BERNICE

Oui, tout à fait.

Alors en 2012, quand Ingrid vous a parlé de ce qu'elle entendait et de ce qui se passait, vous avez dit que vous aviez mentionné que vous pouviez faire une investigation sur les groupes, mais qu'en général, les résultats de tels exercices ne correspondent pas à ce que la communauté recherche. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce genre d'investigation? En quoi consistent de telles enquêtes? Pourquoi avez-vous cru qu'une telle enquête ne donnerait pas à la communauté ce qu'elle recherche?

GAYNOR

Oui, je veux dire, à tout le moins en partie. Je crois que je lui ai probablement dit que je n'étais pas certaine que la santé publique de la Nouvelle-Écosse dispose des ressources nécessaires pour réaliser adéquatement une investigation sur les groupes de toute façon. Cela faisait partie des doutes que nous avions.

Mais l'investigation sur les groupes est le type de méthode auquel a recours la santé publique pour enquêter sur une éclosion, non pas d'une maladie transmissible, mais d'une maladie chronique ou d'un résultat environnemental.

C'est cette idée qu'on peut obtenir, un groupe de résultats, par exemple, dans une zone géographique, une région ou une période de temps donnée – la démarche d'investigation est donc similaire à l'enquête que l'on réalise lors d'une éclosion. Vous cherchez quelle est la source de ces résultats? Qui d'autre

pourrait être affecté par ces résultats? Qu'est-ce que ces résultats nous apprennent sur les mesures d'atténuation à mettre en place? Il s'agit donc, essentiellement, d'une autre façon de désigner une enquête sur une éclosion, mais pas uniquement pour une maladie transmissible. Donc, lorsqu'il s'agit d'une maladie non transmissible, nous avons toujours utilisé le terme « investigation sur les groupes ».

BERNICE

J'ai travaillé dans une unité de services de santé, mais je n'ai pas d'expérience en matière d'investigations sur les groupes. J'ai fait un peu de recherche pour mieux comprendre ce que cela implique. Ces investigations semblent être une démarche incroyablement importante, mais aussi très complexe.

Donc, en pensant aux investigations sur les groupes dans le contexte d'un organisme de santé publique, croyez-vous que cela devrait être un service normal que nous devons être en mesure d'offrir aux communautés qui s'inquiètent des expositions environnementales, ou leur offrir autre chose? Pensez-vous que c'est quelque chose que nous devrions être en mesure de faire?

GAYNOR

En théorie, oui. Malgré les arguments que vous avez exposés concernant la complexité et l'intensité des ressources nécessaires à une investigation sur les groupes, ces investigations sont importantes. Et, vous savez, les investigations sur les groupes mènent parfois exactement à ce que les travaux d'Ingrid Waldron ont révélé. Un autre exemple célèbre d'investigation sur les groupes est celui qui a conduit à des révélations, dans le Michigan, je crois, dans l'histoire d'Erin Brockovich.

C'est à cela que servent les investigations sur les groupes. C'est une méthodologie propre à la santé publique. Et j'ai l'impression que nous ne lui accordons peut-être pas assez d'attention. Je ne suis pas sûre que nous ayons modernisé les investigations sur

les groupes au point où elles doivent être à notre disposition pour examiner les questions et les résultats d'intérêt pour 2023.

Et encore une fois, la difficulté avec les investigations sur les groupes est souvent ce que la santé publique essaie d'éviter – et je pense que cela a peut-être trait à autre chose que nous devons moderniser ou penser différemment –, c'est-à-dire que ces investigations augmentent l'anxiété dans une communauté et risque de donner de faux espoirs de réponse, alors que les statistiques traditionnellement citées dans les enquêtes sur les groupes confirment que 95 % de ces investigations n'aboutissent pas à un résultat satisfaisant pour la communauté.

Mais je crois aussi que les communautés sont suffisamment sages et intelligentes pour savoir quoi faire avec les informations qui leur sont présentées. Et il est certain que notre capacité à amorcer rapidement les étapes préliminaires d'une investigation et à obtenir rapidement des réponses qui nous aideront à savoir dans quelle direction ira l'enquête serait utile pour avoir cette compréhension continue.

Alors oui, je pense beaucoup en ce moment à 2012. Et je me dis : « Wow, on est passé à côté. », et cela concerne aussi des éléments nouveaux que nous devons acquérir en matière de santé publique si nous voulons garder la place que nous avons toujours eue dans le cadre de ce type d'investigations sur les conséquences des maladies.

BERNICE

Donc, si on revient à 2012, qu'auriez-vous souhaité que votre organisation puisse offrir à Ingrid? À quoi cela aurait-il pu ressembler?

GAYNOR

Nous avons donc parlé de la capacité de réaliser des investigations sur les groupes, et je crois que notre capacité à nous joindre à Ingrid et à la communauté et à réaliser ce travail aurait été vraiment utile. J'aime penser que ce soit le cas.

Les données de surveillance et ce qu'elles impliquent

GAYNOR

Ces dernières années, nous manquions aussi de données de surveillance de qualité. Certaines régions du pays les recueillent efficacement, mais en Nouvelle-Écosse, nous avons eu du mal à y arriver.

BERNICE

Ah bon!

GAYNOR

Des données ventilées d'un certain nombre de façons auraient peut-être déjà dégagé certains résultats ou facteurs de risque dignes d'intérêt à travers diverses communautés. Alors, nous n'avons pas, par exemple, ou nous n'avions pas à l'époque de données non regroupées par région ou par communauté permettant de savoir à quel endroit nous devrions nous attendre à ce que des expositions surviennent, par exemple, ou même quels endroits devraient susciter des inquiétudes et que nous devrions rechercher activement.

Nous ne disposons pas de données ventilées par race et par ethnicité, bien que la collecte de ces données ait maintenant commencé en Nouvelle-Écosse dans le cadre du projet Fair Care. C'est donc utile.

Mais j'en viens régulièrement, lorsque je m'adresse à des auditoires de personnes du domaine de la santé publique, par exemple, à cette idée voulant que la santé publique est vraiment le seul volet du système de santé ayant l'obligation, dans de nombreux cas en vertu de la loi, de répertorier et de découvrir systématiquement les disparités en matière de résultats de santé afin d'y apporter des solutions. Or, il est impossible de le faire sans un système de surveillance permettant réellement de trouver les disparités en vertu de critères qui, à notre avis, contribuent à les créer. Et nous savons qu'il existe des disparités en matière de santé, par exemple, qui sont différentes chez différentes populations racisées.

« la santé publique est vraiment le seul volet du système de santé ayant l'obligation, dans de nombreux cas en vertu de la loi, de répertorier et de découvrir systématiquement les disparités en matière de résultats de santé afin d'y apporter des solutions. »

(Traduction libre)

GAYNOR WATSON-CREED

Mais nous n'avons pas mis en place de systèmes de surveillance en Nouvelle-Écosse pour être en mesure de détecter le tout, et nous n'en avions pas en 2012. Donc, toutes ces choses, je pense, auraient été beaucoup plus utiles que là où nous en étions lors des premiers échanges à ce sujet.

BERNICE

Et en ce qui concerne les données de surveillance, je pense qu'elles peuvent être incroyablement utiles, mais elles sont également riches en controverses, notamment lorsqu'on se penche sur les raisons motivant la collecte de ces données, à quelles fins et dans quel but. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

GAYNOR

En Nouvelle-Écosse, par exemple, les discussions avec la communauté afro-néo-écossaise durent depuis des décennies. Et avec une communauté qui a répété à maintes reprises : « Nous savons que nous risquons d'avoir des résultats de santé différenciés. Et si vous ne nous aidez pas à découvrir où se trouvent ces différences, vous participerez au racisme, parce qu'en ne partageant pas ces données, vous cachez la vérité entourant ce que nous vivons. »

Et pour moi, en tant que professionnelle de la santé publique, il s'agit là d'une approche bien plus raciste que tout ce que nous aurions pu concevoir en essayant de mettre en place des données de surveillance. Je reconnaissais que le terme « surveillance » est intense, et que la santé publique l'utilise d'une manière autre que celle d'autres agences; alors peut-être devrions-nous trouver un terme mieux adapté. Parler de « données d'évaluation de la santé de la population », par exemple, pourrait être plus approprié. Mais je crois que l'argument soulevé par la communauté afro-néo-écossaise est vraiment solide, et je me le rappelle régulièrement depuis que j'ai commencé à travailler pour essayer d'améliorer la surveillance ici, en Nouvelle-Écosse.

Et vous savez, les échanges avec les communautés autochtones sont les mêmes. Mais les Autochtones sont eux aussi très clairs, comme les communautés afro-néo-écossaises, et ont raison de l'être, lorsqu'ils mentionnent que l'interprétation des données et leur utilisation finale pour inspirer les politiques ne seront possibles qu'avec la pleine participation de ces communautés.

Et il y a un risque élevé que les données soient mal interprétées si elles ne sont pas validées avec grande rigueur par les communautés. Cela fait partie d'une approche anti-oppressive. J'ai participé à des discussions où, par exemple, des décideurs politiques ont vu des fragments de données de surveillance et ont immédiatement tiré des conclusions qui n'avaient aucun rapport avec la situation réelle. Parce qu'ils ne sont pas exposés au contexte que la communauté peut préciser, non, c'est en fait ce que signifient les données, et voici comment nous savons ce qu'elles signifient parce que c'est ce que nous vivons dans cet environnement.

Cette étape d'interprétation des données avec la communauté constitue donc une partie très importante de la pratique, et cela veut dire qu'il doit y avoir une relation dont l'établissement exige du temps.

Tous ces éléments font donc assurément partie du portrait.

BERNICE

Et je pense que vous venez de soulever un point essentiel lorsque vous mentionnez que ces discussions entourant la surveillance, en particulier avec les communautés afro-néo-écossaises, durent depuis des décennies. Donc, pendant des décennies, il faut être en relation avec ces communautés, comprendre comment aborder les données, l'interprétation, etc.

Cela doit donc être adapté au contexte, pas vrai? Parce que la collecte de données ne se fera peut-être pas de la même façon d'un endroit à l'autre. Donc, lorsque nous construisons ces systèmes, il est vraiment important qu'ils soient adaptés au contexte dans lequel nous travaillons.

« ce que nous ne voulons pas faire, c'est mettre sur pied un système de surveillance qui ne traite que de cela, que des questions de nature universitaire, par exemple, auxquelles répondent les chercheurs, si ce système ne prend pas en compte les questions de la communauté qui viendront par la suite. »

(Traduction libre)

GAYNOR WATSON-CREED

GAYNOR

Absolument. Il faut les adapter au contexte de travail et aussi répondre aux questions des communautés dans ce contexte, qui peuvent être très différentes, par exemple, des questions que se posent les chercheurs. Donc, ce que nous ne voulons pas faire, c'est mettre sur pied un système de surveillance qui ne traite que de cela, que des questions de nature universitaire, par exemple, auxquelles répondent les chercheurs, si ce système ne prend pas en compte les questions de la communauté qui viendront par la suite.

C'est exactement ce que la Dr^e Waldron a découvert lorsqu'elle a commencé ce travail en Nouvelle-Écosse, n'est-ce pas? Les questions de la communauté qui nécessitaient des réponses ont attiré son attention. C'est ce qui devrait attirer toute notre attention.

Évolution des pratiques de santé publique

BERNICE

Beaucoup d'aspects dont vous avez parlé exigeront des changements, à la fois dans notre façon de penser à ce que la santé publique fait et devrait faire, mais aussi en ce qui concerne la répartition des ressources et du temps du personnel, et ainsi de suite.

Comment pouvons-nous mettre en place ces changements, ou que faut-il pour que la santé publique pense différemment sur notre rôle devant ces enjeux?

GAYNOR

Voilà une bonne question, Bernice. Je crois que pour assurer un rôle de leadership, nous devons définir clairement le niveau d'intégrité que nous voulons dans notre travail. Et par intégrité, j'entends : voulons-nous être le type de santé publique que nous aspirons à être?

BERNICE

J'aime bien cette idée.

Le racisme et l'équité en santé : Parlons-en

CCNDS. [2018].



Le colonialisme de peuplement se manifeste de nombreuses façons, notamment par les inégalités de santé et par les inégalités sociales. Ce document du CCNDS, de la série Parlons-en, livre un survol de la race, du racisme et de la racialisation. Il permet aux professionnels de la santé publique de porter un regard critique sur leur travail, analyse comment les croyances façonnent leur pratique et explique comment la réorienter vers une approche plus critique et antiraciste.

GAYNOR

Nous discutons d'équité depuis très longtemps, et nous avons omis certains éléments importants de ce qu'il faut réellement pour assurer l'équité dans les communautés. Si nous voulons être honnêtes à l'égard de ce que nous ferons pour l'avenir, nous devons regarder la situation d'un œil critique, nous devons analyser certaines de nos propres pratiques très coloniales en santé publique. Si nous voulons nous épanouir comme système de santé publique, nous avons du chemin à faire dans le cadre de ce débat sur l'équité en santé que nous avons depuis toujours, dans un espace dans lequel nous savons déjà ce que nous avons à faire, soit mettre fin à la pauvreté et, ce faisant, assurer un revenu garanti, la sécurité alimentaire et un logement décent. Nous n'avons jamais cessé de discuter de cela.

La prochaine question touche l'aspect tactique. Sur ce plan en particulier, comment qualifier concrètement ce que nous ferions pour les diverses communautés? Et si le contexte d'une communauté nous obligeait à penser de manière radicalement différente à la manière d'aborder ces difficultés?

Nous ne pouvons pas définir clairement le contexte sans de bonnes données de surveillance, sans savoir ce qui se passe réellement dans cette communauté; nous ne pourrons pas les obtenir sans le cadre de relations avec la communauté. Il y a donc des éléments fondamentaux à examiner. Nous devons aussi nous pencher sur la question fondamentale de savoir si nos approches sont intrinsèquement coloniales, même involontairement et, si c'est le cas, comment nous pourrions changer les choses.

RETOUR SUR L'ÉPISODE

BERNICE (NARRATION)

Communiquer avec Gaynor m'a aidée à réfléchir à la façon dont la santé publique peut éviter la procrastination sur le plan racial et mieux voir, mieux entendre et répondre adéquatement aux besoins des communautés racisées. Gaynor a expliqué que la santé publique doit être prête à repenser les outils généralement utilisés pour déterminer les problèmes de santé, tels que les investigations sur les groupes et l'évaluation ou la surveillance de la santé de la population.

Ingrid et Gaynor ont toutes deux souligné que le travail d'équité en santé implique de placer la race et le racisme au cœur de nos actions. Cela signifie qu'il faut établir des relations avec les communautés racisées, répondre aux inquiétudes soulevées et se tourner vers ces communautés pour interpréter et mettre en contexte les données que nous recueillons. Ce sont autant de moyens pour les personnes travaillant en santé publique de remettre en question le statu quo et de contribuer à des mouvements sociaux plus larges tels que la justice environnementale.

Si la santé publique ne veut pas faire partie du problème, nous devons travailler avec les autres pour faire partie de la solution.

Vous avez aimé cet épisode? Nous vous invitons à écouter nos épisodes précédents, intitulés [Disruption de la blanchité](#) et [Disruption du statu quo en santé publique](#). Nous les avons inclus, avec les liens vers des ressources pertinentes, dans les notes sur l'épisode.

La production de cet épisode a été dirigée par Pemma Muzumdar et Rebecca Cheff, avec la participation de Bernice Yanful et de Carolina Jimenez.

PEMMA

Merci d'avoir écouté Disruption en matière de justice reproductive (Mind the Disruption), un balado du Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé.

Pour en savoir plus sur ce balado et sur le travail que nous réalisons, consultez notre site Web à nccdh.ca/fr.

Cette saison de *Mind the Disruption* a été animée par Bernice Yanful et produite par Rebecca Cheff, Carolina Jimenez, Bernice Yanful et moi-même, Pemma Muzumdar. L'équipe de ce projet est dirigée par Rebecca Cheff. La production technique et la musique originale sont signées Chris Perry.

Si vous avez aimé cet épisode, laissez-nous un commentaire! Et partagez le lien avec des amis ou des collègues. Cliquez sur le bouton « Follow » (suivre) pour d'autres récits sur des personnes travaillant avec d'autres à remettre en question le statu quo et à bâtir un monde juste et en meilleure santé.

QUESTIONS DE RÉFLEXION

Nous vous encourageons à répondre à ces questions, seul ou en groupe, pour réfléchir à cet épisode et établir des liens avec votre propre contexte.

RÉACTIONS INITIALES

- Qu'est-ce qui vous a surpris dans les conversations avec Ingrid et Gaynor? Comment vous êtes-vous senti en lisant ou en écoutant cet épisode? Qu'est-ce qui a motivé ces sentiments? Comment pouvez-vous les utiliser pour alimenter l'action?

FAIRE LE LIEN AVEC VOTRE CONTEXTE

- Quels exemples vous viennent à l'esprit quand vous pensez à des risques disproportionnés pour la santé causés par l'environnement dans les communautés?
- En ce qui concerne l'importance de bâtir des relations avec les communautés pour remédier aux disparités de santé :
 - » Comment les professionnels en santé publique peuvent-ils veiller à ce que les voix des communautés soient entendues et considérées à leur juste valeur dans le cadre de démarches de collecte et d'interprétation des données?
 - » Quelles mesures concrètes pourriez-vous adopter afin d'établir des relations avec les communautés avec lesquelles vous travaillez?

LA DISRUPTION POUR UN MONDE PLUS SAIN ET EN MEILLEURE SANTÉ

- La Dr^e Gaynor parle de la nécessité, pour la santé publique, d'examiner ses propres pratiques coloniales. En quoi pourrait consister un tel examen, et quels changements pourrait-il susciter?
- Comment les systèmes de santé publique peuvent-ils s'assurer que leurs approches ne perpétuent pas le racisme systémique dans le savoir?

COORDONNÉES

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé
Université St. Francis Xavier
Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
ccndns@stfx.ca
www.nccdh.ca/fr

REMERCIEMENTS

Ce document a été préparé par Roaa Abdalla, adjointe de recherche et étudiante à la maîtrise en santé publique, et Rebecca Cheff, spécialiste du transfert des connaissances au CCNDS. La coordination du design a été assurée par Caralyn Vossen, coordonnatrice en transfert des connaissances au CCNDS.

La production de cet épisode a été dirigée par Pemma Muzumdar et Rebecca Cheff, avec la participation de l'animatrice Bernice Yanful et de Carolina Jimenez, spécialistes du transfert des connaissances au CCNDS. Segments reproduits avec la permission d'Ingrid Waldron et de ParlVU.

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé est situé à l'Université St. Francis Xavier. Nous reconnaissons que nous nous trouvons en Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple micmac.

Veuillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2025). *Transcription de l'épisode du balado et document d'accompagnement : Disruption en matière de racisme environnemental* (Mind the Disruption, saison 2, épisode 1). Antigonish, N.-É. : CCNDS, Université St. Francis Xavier.

ISBN : 978-1-998022-74-8

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada, qui finance le CCNDS. Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence de la santé publique du Canada.

Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible au ccndns.ca.

A PDF version of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title *Podcast episode transcript & companion document: Disrupting environmental racism* (Mind the Disruption, Season 2, Episode 1).